FEDERATION QUEBECOISE DE TAEKWONDO

Communiqué aux médias
Pour diffusion immédiate

Renouvellement de l'assurance responsabilité civile

Montréal, le 10 mars 2014

Chers membres,

Vous avez souscrit à une assurance responsabilité civile auprès de la compagnie d'assurance BFL Canada Risques et assurances Inc. Cette assurance arrive à échéance le 31 mars 2014, et nous vous proposons donc de procéder à son renouvellement.

Les dojangs intéressés peuvent communiquer avec la Fédération pour avoir une soumission et les clubs qui veulent renouveler, ils ont juste à nous envoyer un courriel et par la suite nous enverrons prochainement une facture qui indiquera le montant à acquitter et la période de garantie de l'assurance responsabilité civile qui commence le 1er avril 2014 et prend fin le 31 mars 2015.

Vous pouvez nous contacter le bureau de la Fédération si vous avez besoin de plus de renseignements.

-30-

Source :
Jean Faucher, président
514 252-3198